

Le Finistère Libéré

Rédaction-Administration :
Imprimerie Louis BOCLÉ
9 bis, Rue Gombetta, MORLAIX, Tél. 2.39

ÉDITION NORD

Le Numéro : 2 francs.

Justice en marche

Suivant les lieux et les cas, l'heure d'une certaine revanche guettée par les patriotes brimés, bafoués et parfois voués à l'impuissance depuis juin 1940, se fait plus ou moins attendre.

Car tous les patriotes guettaient deux revanches au moins : d'abord celle que les armées alliées prendraient tôt ou tard sur les ennemis de l'extérieur installés sur notre sol ; ensuite celle qu'ils prendraient eux-mêmes, tôt après la déconfiture de ceux-ci, sur les ennemis de l'intérieur.

La première, ils l'ont savourée grâce aux événements qui se déroulent sous leurs yeux depuis le moment de la percée de Normandie ; ils continuent de la savourer journellement, grâce aux nouvelles prodigieuses reçues à toute heure de points séparés par des centaines de kilomètres.

Mais tous n'ont pas encore eu l'occasion de savourer la seconde, du moins dans la mesure qu'ils étaient en droit de souhaiter ; soit que certains ennemis de l'intérieur n'ont pu jusqu'à présent être arrêtés ; soit que certains individus appartenant à la même catégorie continuent d'aller et de venir librement sous leurs yeux, à la tête de postes officiels, ou d'affaires dont le chiffre passe pour avoir prospéré de façon scandaleuse sous l'Occupation Or, s'ils se résignent facilement à attendre la capture des uns, ils s'impatientent souvent de l'apparente impunité dont jouissent les autres.

Nous les comprenons. Mais qu'ils soient bien persuadés que la justice de la Libération est en marche et que rien n'en arrêtera le bras.

Tels indicateurs ou tortionnaires de la Gestapo peuvent supposer que leur sale besogne est restée ignorée de leurs concitoyens ; tels fonctionnaires aveuglément soumis aux consignes d'un chef de gouvernement qui recevait les siennes de Berlin peuvent se croire indispensables au nouveau régime ; tels affameurs organisés en Unions de syndicats agricoles peuvent penser qu'ils sont couverts par des instructions officielles ; tels mercantis démesurément enrichis par la fraude ou le marché noir peuvent s'imaginer que, dans le flottement inhérent à tout bouleversement politique, ils pourront se faire oublier ; tels défaitistes enrégés ayant passé toute l'Occupation à déblatérer les Alliés et à excuser les crimes des Boches, peuvent se dire que la joie de la délivrance rendra chacun indulgent ; tels gredins que les « grand » maréchal aspergea de son goupillon étoilé, avant qu'ils partissent pour « défendre la civilisation occidentale » sous l'uniforme allemand, peuvent espérer qu'en se faisant tout petits ils passeront inaperçus ; tels écrivains et journalistes abreuvés de honte et gonflés de reichsmarks peuvent présumer qu'ils sont en trop bonne compagnie pour qu'on songe à leur demander compte de leur attitude...

Tous peuvent en un mot, nourrir des illusions, relativement aux chances qu'ils ont de « passer au travers ». D'autant

plus cruelle sera la réalité qui les attend, demain, après-demain ou plus tard, mais sûrement.

Tous les cas cités ici à titre d'exemples ne relèvent d'ailleurs pas de la même juridiction et n'appellent point la même sanction. Certains relèvent des tribunaux militaires, et la peine de mort peut leur être appliquée. D'autres relèvent de tribunaux civils qui les sanctionneront par des peines d'emprisonnement et des amendes plus ou moins fortes. D'autres encore échappent sans doute aux compétences de ces deux juridictions, qui se refuseront peut-être à juger de simples délits d'opinion...

Mais, qu'on se rassure à leur sujet. Il ne serait pas juste que des fonctionnaires, professeurs, magistrats, policiers, inspecteurs du travail et autres, servilement dévoués à Vichy, c'est-à-dire à l'ennemi par personne interposée ; que des officiers ministériels, des médecins, des

représentants de commerce, des agents d'assurance, des chefs d'entreprise qui, par leurs réflexions ficelleuses contre les Alliés auront constamment tenté d'ébranler la confiance de leur entourage dans la défaite de nos occupants, puissent prétendre aux mêmes droits à l'avancement ou aux mêmes avantages de tous ordres dans la France rénovée, que ceux qui auront fait leur devoir, obscurément ou avec éclat.

Pour ceux-là aussi il y aura un revers à la médaille d'une défaite dont ils se sont accomodés, lorsqu'ils ne l'ont pas préalablement souhaitée ou favorisée.

La lenteur apparente de la justice, dans certains cas, ne doit donc nullement alarmer nos concitoyens « résistants ». Si elle comporte d'inévitables inconvénients, elle permet aussi de penser que des erreurs regrettables, comme celles qu'ont déterminées les sanctions précipitées de la première heure seront réduites au strict minimum.

Et ceci doit nous consoler de cela.

F. L.

Propos d'un "Libéré"

Changement d'atmosphère

Au temps abhorré de l'Occupation, dont le souvenir ne serait plus que celui d'un mauvais rêve si, hélas ! tant de deuils et de ruines n'en attestaient la tragique réalité, le moindre propos suffisait parfois à fixer les « Résistants » sur l'état d'esprit d'un interlocuteur occasionnel au regard de la « situation ».

Il me souvient qu'un jour — ce devait être vers le milieu de 1941 — je surpris certaine personne de ma connaissance, perdue de vue depuis deux ans, plongée dans l'étude de la langue allemande.

— Tiens, lui dis-je, vous « potassez » le boche ?

— Oui... me répondit-elle ; l'allemand peut toujours servir.

Cette simple réplique me fit présumer que la blonde dame à laquelle s'était adressée ma remarque n'aurait nullement été fâchée d'entrer au service de l'Occupant en qualité de secrétaire ou d'interprète.

Je tins, sans le moindre esprit de provocation, à souligner que, de mon côté, j'avais intentionnellement négligé de me remettre à l'allemand mais que, par contre, je travaillais ferme mon anglais.

Il n'en fallut pas davantage pour amener la réflexion que voici :

— « Oh ! vous savez, sauce anglaise, sauce allemande, peu importe puisque, de toute façon, nous devons être mangés !... »

Du coup, j'étais pleinement édifié. J'avais devant moi l'une de ces résignées que la politique du Maréchal avait pénétrée de l'esprit de la Défaite et qui ne pouvait imaginer que la France, quelle que fût l'issue de la guerre, put « couper » à une occupation.

Il est vrai que l'ineffable amiral Darlan, traître à la France avant de devenir traître à Vichy, venait, à l'époque, de faire pour la presse les déclarations suivantes :

« Nous savons fort bien que l'Angleterre, qu'il s'agisse de nos colonies ou de notre territoire métropolitain, s'inspire uniquement de ses intérêts pour régler notre sort, « quelle qu'ait été notre attitude au cours de la guerre... »

« Dans un monde anglo-saxon triomphant, la France ne se « rait qu'un domaine de deuxième zone, un corps étranger dans un système où elle ne saurait jouer aucun rôle honorable... »

Et comment, lorsqu'on acceptait si gentiment l'Occupation, ne pas se délecter du ve-

nir qu'un homme aux manches ornées de sept étoiles d'or distillait contre les ennemis de l'occupant ?

Je rétorquai simplement à cette blonde interlocutrice qu'à mon humble avis la question ne se posait nullement pour nous d'être « mangés » — du moins par l'Angleterre — mais que si, tout de même, nous devions un jour choisir entre la « sauce allemande » et la « sauce anglaise », la tomate ketchup n'avait, sans l'ombre d'une hésitation, la préférence de 95 % des Français.

« Des goûts et des couleurs... » persifla la Lorelei du Dossen.

Où, c'est entendu : on en discute rarement avec fruit.

Mais cependant, puisque les Germains se sont évanouis à nos sens et que les Anglo-Saxons, publiquement redoutés de M. Darlan pour la grande jubilation de Herr Goebbels, circulent dans nos murs, il est bien permis de faire le point. Il est bien permis, ce me semble, de se retourner vers ceux qui, autour de nous, pensaient un brin comme cette dame et allaient, répétant à l'instar de perroquets : d'abord, que les Anglais ne débarqueraient jamais ; ensuite, que s'ils essayaient de le faire, cela leur ôterait toute envie de recidiver ; enfin, que si par un extraordinaire hasard, nos « ex-alliés » réussissaient dans leur entreprise, la chose n'en vaudrait guère mieux pour nous, attendu qu'en cas de victoire anglo-saxonne, à l'Occupation présente succéderait une autre occupation, peut-être plus pleine encore d'inconvénients que la première...

Ces gens-là appartenaient pour la plupart à la haute ou à la moyenne bourgeoisie ; et certain cercle où tel dentiste coudoyait tel contrôleur en retraite, où tel tabellion abattait ses atouts devant tel guerrier professionnel définitivement rayé des cadres, a souvent dû résonner de semblables paroles.

Je leur demande aujourd'hui, à eux et à d'autres que je ne connais point — « Eh bien ! Messieurs... que pensez-vous de cette « occupation » au cours de laquelle les semelles de crêpe ultra-silencieuses ont remplacé les bruyantes chaussettes à clous ? »

(Voir suite page 3)

L'Amérique et les F. F. I.

Il est permis de penser que jusqu'au jour du débarquement en Normandie le grand Etat-Major interallié ne s'exagérait nullement l'importance de l'aide qu'étaient susceptibles de lui apporter les Forces Françaises de l'Intérieur.

Sans doute même, cet Etat-Major était-il plutôt porté à minimiser l'appoint d'une telle aide sur le terrain de la Libération.

Il doit être aujourd'hui amplement fixé à ce sujet, et le public américain lui-même est également édifié sur la précieuse contribution que les F. F. I. ont fournie au succès des opérations alliées surtout depuis la rupture du front de Normandie.

Voici à cet égard la traduction d'un article publié par le magazine américain Time en son n° du 17 juillet 1944.

UNE « CINQUIÈME COLONNE » ALLIÉE. Même le plus sceptique parmi les chefs militaires doit reconnaître que la cinquième colonne alliée en France représentait davantage qu'une agréable exagération. Les Forces Françaises de l'Intérieur, sous le commandement du Général Joseph-Pierre Kœnig, de la Légion Etrangère, font désormais partie définitivement des armées alliées.

Elles ont eu l'honneur de trois communiqués spéciaux du quartier général du Général Eisenhower. Non seulement, elles ont sérieusement gêné les communications des Allemands en direction du front de Normandie, mais elles ont combattu les divisions ennemies au cours d'escarmouches et de batailles rangées : elles ont fixé dix d'entre elles à l'intérieur du pays.

SABOTAGE. — Leurs exploits avant le jour J furent déjà impressionnants. Au cours de l'année passée elles accomplirent dans les 300 sabotages par mois (par suite de représailles, 500 des leurs furent exécutés en un mois par les Allemands). Mais depuis le jour J, leur but était en vue et leurs activités furent coordonnées avec les attaques alliées.

Le 6 juin, les F. F. I. mirent en œuvre un plan détaillé pour la rupture des communications par fer, par eau et par poste. Toutes les voies venant d'Allemagne, de Belgique et d'Italie furent coupées ou complètement bloquées.

Les Forces Aériennes faisaient leur travail à l'aide de bombes ; mais les F. F. I. complétèrent les dommages causés aux installations. Et tout cela était pointé sur une carte spéciale du sabotage, au Quartier Général allié, informé par des voies clandestines.

LA GUERRE A L'INTÉRIEUR. — Les Français firent également une guerre active. De larges portions de territoire se trouvent sous le contrôle complet des patriotes. Les pertes allemandes depuis le jour J, ont été de leur fait : 3.000 tués, 500 blessés, 473 prisonniers.

L'activité des F. F. I. dans 18 départements français s'est même montrée plus efficace et plus dangeueuse pour les allemands que les Alliés ne l'avaient espéré. Les communiqués du Général Eisenhower ont dit :

« Les Forces Françaises de l'Intérieur, ont joué le rôle qui leur était assigné dans la bataille de la Libération... »

